

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 2.0 Date: 10.06.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

- 1.1 Identificateur de produit**
Désignation Commerciale Tetra Etch Compound TEC-1
Nom Chimique Mélange
N° CAS Mélange
N° EINECS Mélange
No. D'Enregistrement d'REACH Aucun attribué.
- 1.2 Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions sur l'utilisation**
Utilisation Identifiée Acides
Utilisations Déconseillées Usage réservé aux utilisateurs professionnels.
- 1.3 Information sur le fournisseur**
Identification de la société
VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD
Stroudley Road
Basingstoke
Hampshire
RG24 8FW
United Kingdom
Téléphone +44 (0) 1256 462131
Fax +44 (0) 1256 471441
Email (personne compétente) mm.uk@vishaypg.com
- 1.4 Tél. d'urgence**
(00-1) 703-527-3887
CHEMTREC

2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange**
2.1.1 Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)
Flam. Liq. 2; H225
Water-react. 3; H261
Skin Corr. 1B; H314
Acute Tox. 4; H332
Carc. 2; H351
Repr. 1B; H360FD
Aquatic Chronic 2; H411
- 2.2 Éléments d'étiquetage**
Désignation Commerciale Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)
Tetra Etch Compound TEC-1
- Pictogramme(s) de Danger

- Mention(s) d'Avertissement
Danger
- Contient:
Sodium, Ethylene glycol dimethyl ether et Naphtalène
- Mention(s) de Danger
H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H261: Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H332: Nocif par inhalation.
H351: Susceptible de provoquer le cancer.
H360FD: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 2.0 Date: 10.06.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

Conseil(s) de Prudence

P201: Se procurer les instructions avant utilisation.
P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Autres informations

EUH014: Réagit violemment au contact de l'eau.
EUH019: Peut former des peroxydes explosifs.

3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
Ethylene glycol dimethyl ether	70 - 80	110-71-4	203-794-9	Aucun attribué	Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 Acute Tox. 4; H332 Repr. 1B; H360FD UEH019
Naphtalène	< 25	91-20-3	202-049-5	Aucun attribué	Flam. Sol. 1; H228 Acute Tox. 4; H302 Carc. 2; H351 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410
Sodium	< 5	7440-23-5	231-132-9	Aucun attribué	Water-react. 1; H260 Skin Corr. 1B; H314 EUH014

H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H228: Matière solide inflammable. H260: Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément. H302: Nocif en cas d'ingestion. H315: Provoque une irritation cutanée. H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H332: Nocif par inhalation. H351: Susceptible de provoquer le cancer. H360FD: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. H400: Très toxique pour les organismes aquatiques. H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH014: Réagit violemment au contact de l'eau. EUH019: Peut former des peroxydes explosifs.

4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appliquer, s'il y a lieu, la respiration artificielle (ne pas utiliser la technique du bouche-à-bouche). Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Contact avec la Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et

Révision: 2.0 Date: 10.06.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

Contact avec les yeux	laver abondamment avec de l'eau toutes les parties affectées. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Un traitement auprès d'un ophtalmologue dû à une brûlure caustique éventuelle des yeux peut s'avérer nécessaire. Continuer l'irrigation jusqu'à l'arrivée du médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. En raison de propriétés irritantes, l'inhalation peut entraîner des brûlures/ulcérations de la bouche, de l'estomac et des voies gastro-intestinales inférieures avec sténose. Faire boire beaucoup d'eau à la victime. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. En raison de propriétés irritantes, l'inhalation peut entraîner des brûlures/ulcérations de la bouche, de l'estomac et des voies gastro-intestinales inférieures avec sténose. Risque d'absorption à travers la peau. Nocif par inhalation. Susceptible de provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. L'inhalation de vapeurs de solvants peut entraîner des nausées, des maux de tête et des vertiges.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Traiter symptomatiquement. A cause de l'effet différé de l'empoisonnement et pour des raisons de sécurité, elles doivent rester sous surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction	Poudre sèche (propulseur d'azote)
Moyens d'Extinction Appropriés Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser d'eau. Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme. Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Oxydes de carbone, Fumée âcre., Naphtalène, l'éther méthylique de vinyle, Méthanol, du méthylate de sodium, Hydrogène et des composés polycycliques. Peut former des peroxydes explosifs. En cas d'incendie, les récipients peuvent exploser.
5.3 Conseils aux pompiers	Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Assurer une ventilation adéquate. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter tout contact. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Éviter de respirer vapeurs.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée dans le réseau des eaux usées.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Utiliser du matériel ne produisant pas d'étincelles pour ramasser les produits

Révision: 2.0 Date: 10.06.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

inflammables. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Ne pas utiliser d'eau. Transférer dans un conteneur pour élimination. Récipients convenables: Polyéthylène ou Acier (bidons), avec un revêtement en polyéthylène. Se débarrasser de ce produit et de son récipient comme s'il s'agissait de déchets dangereux.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir Rubrique: 8, 13

7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outil produisant des étincelles. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter tout contact. Ne pas respirer les vapeurs. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Protéger de l'humidité.
- 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**
Température de stockage
Temps limite de stockage
Matières incompatibles
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Garder dans un endroit [sec] bien ventilé et frais à l'écart de toute source de chaleur ou d'inflammation. Conserver le récipient bien fermé. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Stocker le contenu sous: Azote.
Conservé à une température ne dépassant pas (°C): 0.
Stable dans les conditions normales.
Agents oxydants forts et Acides. Éviter absolument tout contact avec l'eau.
Conserver à l'abri de l'humidité.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
Récipients convenables:
Conservé uniquement dans le récipient d'origine.
Acides. Voir Rubrique: 1.2.

8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Paramètres de contrôle**
8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m³)	Remarque
Naphtalène	91-20-3	10	50	-	-	INRS (ED 984)

Remarque: INRS: Institut National de Recherche et de Sécurité. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

- 8.1.2 Valeur limite biologique**
Non fixé.
- 8.1.3 PNECs et DNELs**
Non fixé.
- 8.2 Contrôles de l'exposition**
8.2.1 Contrôles techniques appropriés
Assurer une ventilation adéquate ou utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail. Recommander un appareil d'aspiration local. Faire en sorte que les systèmes de rinçage oculaire et les douches de sécurité se trouvent à proximité du lieu de travail.
- 8.2.2 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)**
Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Garder les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Révision: 2.0 Date: 10.06.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

Protection des yeux/du visage



Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection de la peau



Protection des mains: Porter des gants imperméables (NE374). Les gants doivent être changés régulièrement pour éviter des problèmes d'étanchéité. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants. Recommandés: Caoutchouc butyle.

Protection respiratoire



Protection de corps: Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié. Recommandés: Complète-masque (DIN EN 136).

Dangers thermiques

Non applicable.

8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Vert - Noir Liquide coloré.
Odeur	Naphtalène Odeur
Seuil olfactif	< 1 ppm
pH	> 12.5 (aqueux)
Point de fusion/point de congélation	Pas connu.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	85 °C
Point d'éclair	0.5 °C [Closed cup/Coupe fermée]
Taux d'Evaporation	5 (BuAc = 1) (Ethylene Glycol Dimethyl Ether)
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable - Liquide.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limites d'inflammabilité (Supérieure) (%v/v): 1.8 (Air). Limites d'inflammabilité (Inférieure) (%v/v): 10.4 (Air)
Pression de vapeur	48 mm Hg (Mélange)
Densité de vapeur	3.11 (Air = 1) (Ethylene Glycol Dimethyl Ether)
Densité relative	Non disponible.
Solubilité(s)	Partiellement soluble (De l'eau)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	192 °C
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Propriétés explosives	Non Explosif. (Peut former des peroxydes explosifs.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

9.2 Autres informations

Teneur en composés organiques volatiles: 73%

10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme. Peut réagir violemment avec l'eau. Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 2.0 Date: 10.06.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

10.4	Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
10.5	Matières incompatibles	Agents oxydants forts et Acides. Éviter absolument tout contact avec l'eau. Conserver à l'abri de l'humidité.
10.6	Produit(s) de décomposition dangereux	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Oxydes de carbone, Fumée âcre., Naphtalène, l'éther méthylique de vinyle, Méthanol, du méthylate de sodium, Hydrogène et des composés polycycliques. Réagit avec - De l'eau. Forme de l'hydroxyde de sodium, naphtalène, des composés polycycliques et hydrogène.

11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques (Substances dans les préparations / mélanges)

Toxicité aiguë

Ingestion

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.

Inhalation

Acute Tox. 4: Nocif par inhalation.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 14.7 mg/l.

Contact avec la Peau

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Skin Corr. 1B: Provoque des lésions oculaires graves.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Skin Corr. 1B: Provoque de graves brûlures de la peau.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Carc. 2: Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

Repr. 1B: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Autres informations

Aucun.

12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1	Toxicité	Aquatic Chronic 2: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Estimation Mélange CL50 > 1 ≤ 10 mg/l (Poissons)
12.2	Persistance et dégradabilité	Aucune information sur le mélange lui-même. Une partie des composants sont peu biodégradables.
12.3	Potentiel de bioaccumulation	Aucune information sur le mélange lui-même.
12.4	Mobilité dans le sol	Le produit devrait être modérément mobile dans le sol.
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6	Autres effets néfastes	Rien de connu.

13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1	Méthodes de traitement des déchets	Ne pas jeter à l'égout sans diluer et neutraliser. Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. Les récipients doivent être décontaminés conformément aux législations en vigueur.
------	------------------------------------	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 2.0 Date: 10.06.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

13.2 Autres informations

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	ADR/RID / IMDG / IATA
14.1 Numéro ONU	UN 2924
14.2 Désignation officielle de transport	FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Sodium / Ethylene Glycol Dimethyl Ether).
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3 + 8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangers pour l'environnement	Classé comme Polluant Marin./ Substance dangereuse pour l'environnement
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
14.8 Renseignements supplémentaires	Aucun.

15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1 Règlements de l'UE	Usage réservé aux utilisateurs professionnels. Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction). Ethylene Glycol Dimethyl Ether (CAS# 110-71-4): REACH Entry 30. Ethylene Glycol Dimethyl Ether (CAS# 110-71-4)
Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation	
SVHCs	
15.1.2 Règlements nationaux	
Wassergefährdungsklasse (Allemagne)	Classe de danger pour l'eau 3
15.2 Évaluation de la sécurité chimique	Non disponible.

16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

References: Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS), Classification(s) harmonisée(s) pour Ethylene Glycol Dimethyl Ether (CAS# 110-71-4), Naphthalene (CAS# 91-20-3) et Sodium (CAS# 7440-23-5), Enregistrement(s) ECHA pré-existant Ethylene Glycol Dimethyl Ether (CAS# 110-71-4), Naphthalene (CAS# 91-20-3) et Sodium (CAS# 7440-23-5).

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Point d'éclair [Closed cup/Coupe fermée] Résultat du test/ Point/Intervalle d'ébullition (°C)
Water-react. 3; H261	Estimation Propriétés physico-chimiques de la substance
Skin Corr. 1B; H314	Propriétés physico-chimiques de la substance
Acute Tox. 4; H332	Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange
Carc. 2; H351	Calcul du seuil
Repr. 1B; H360FD	Calcul du seuil
Aquatic Chronic 2; H411	Calcul récapitulatif

LÉGENDE

LTEL	Limite d'exposition prolongée
STEL	Limite d'exposition (15 min)
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PBT	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 2.0 Date: 10.06.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.